

# La Corse recycle plus de 32 kilos par habitant d'emballages ménagers

Avec 8 872 tonnes collectées l'an dernier, la région affiche une progression encourageante mais encore insuffisante au regard de la moyenne nationale et des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement

Les boîtes de céréales vides, les briques de jus de fruit, les canettes de soda ou les bouteilles en plastiques... des milliers de produits de consommation courante sont vendus ainsi emballés. Des déchets qui ne devraient pas finir dans les conteneurs à ordures mais dans les bacs jaunes car ils peuvent être valorisés.

En Corse, le tri sélectif progresse. Pour les seuls emballages (plastiques, acier, alu, carton...) 8 872 tonnes ont été collectées en 2011. Un chiffre en progression de 15 % par rapport à l'année précédente comme le constate le responsable d'Eco-Emballages, l'organisme chargé de piloter le dispositif national\* : « Cela représente aujourd'hui 32,8 kg par habitant alors qu'en 2010 nous en étions à 29 kg avec 8 000 tonnes collectées. L'île arrive ainsi progressivement à rattraper son retard puisque je rappelle que la moyenne nationale tourne autour de 48,9 kg par habitant ». Un retard qui s'explique par l'absence sur de nombreuses communes insulaires de bornes facilitant le tri sélectif et de la réticence d'une partie de la population.

## Industriels mis à contribution

Le nombre d'écocitoyens progresse néanmoins comme celui des entreprises insulaires qui participent au financement du dispositif (elles sont 79 aujourd'hui). « Au niveau national et malgré la crise économique, les entreprises ont augmenté de 6 % leur contribution pour arriver à un total de 568 millions d'euros en 2011 pour financer le tri et le recyclage ».

La loi impose en effet aux industriels d'éliminer les déchets qu'ils produisent. Cer-



La population est fréquemment sollicitée pour prendre l'habitude du tri sélectif et pour ne pas... la perdre.

(Photos Gérard Baldocchi)

tains le font, d'autres s'acquittent d'une cotisation auprès d'Eco-Emballages minorée ou majorée selon les efforts développés. Les consommateurs constatent régulièrement que les emballages de certains produits ont diminué voire parfois complètement disparu (pour les packs de yaourts par exemple).

Le tri des déchets ménagers a permis en 2011 de récolter 6 589 tonnes de bouteilles et de bocaux en verre, 1 445 t de papiers et cartons, 630 t de plastiques, 162 t d'acier et 46 t d'aluminium. Des déchets qui

connaissent une deuxième vie puisqu'ils sont réutilisés dans le BTP, l'industrie ou les transports.

Au niveau national, trois millions de tonnes ont été valorisées en 2011 soit 67 % de la totalité des emballages mis sur le marché cette même année. L'impact environnemental est chiffré à plus de deux millions de tonnes de CO2 évitées : cela correspond aux émissions produites par un million de voitures en circulation durant une seule année. La route est toutefois encore longue comme le précise le res-

ponsable d'Eco-Emballages : « Nous devons atteindre l'objectif qui avait été fixé par le Grenelle de l'environnement de 75 % en 2012. Nous essayons pour cela de mobiliser l'ensemble des acteurs : du citoyen aux collectivités en passant par les entreprises ou les filières de recyclage ».

**SANDRA CARLOTTI**  
scarlotti@corsematin.com

\* Agréée par l'Etat en 2010, l'entreprise existe depuis 1992 et a une mission d'intérêt général puisqu'elle est chargée de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste.



Le tri des déchets ménagers a permis en 2011 de récolter 6 589 tonnes de bouteilles et de bocaux en verre. (Photo L.T.)



## Questions à Richard Quemin, responsable régional d'Eco Emballages

### « Le coût d'une baguette de pain par an et par habitant »

**La progression enregistrée par la Corse de 15 % se situe-t-elle dans la moyenne ?**

Les efforts consentis par chaque citoyen sont très impressionnants dans l'île et il faut les remercier ! La Corse accusait un retard important en matière de collecte des emballages ménagers et elle le comble à grande vitesse. En terme de gestes de tri sélectif, l'île est même passée devant la région Provence Alpes Côte d'Azur. À titre comparatif, j'indique que la progression au niveau national se situe autour de 3 %.

**Les citoyens sont régulièrement invités à trier leurs déchets mais les taxes**

**sur les ordures ménagères ne diminuent pas pour autant, pourquoi ?**

Les mesures qui découlent aujourd'hui du Grenelle de l'environnement renchérissent les coûts en matière d'élimination des déchets. Il faudrait justement montrer plus de transparence sur ce financement parce que globalement le coût par an et par habitant est l'équivalent de celui d'une baguette de pain. Il n'existe pas en France de tarification proportionnelle au nombre de déchets produits. Cela pourrait effectivement paraître incitatif mais resterait difficile à mettre en œuvre notamment dans les habitats collectifs.

**Le Grenelle fixait comme objectif 75 % de collecte d'emballages en 2012 mais il ne sera pas respecté...**

Pour 2011, nous en sommes à 67 % au niveau national. Les ambitions du Grenelle de l'environnement étaient de 75 % à partir de 2012 mais nous atteindront ce but plutôt en 2015.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre actuellement pour augmenter le recyclage car il reste beaucoup à faire, comme donner davantage les moyens à la population d'entrer dans la démarche.

PROPOS RECUEILLIS PAR S. C.

# Une filière meubles et déchets toxiques l'année prochaine

François Tatti, le président du Syvadec répond à *Corse-Matin* sur les efforts menés par les communes et les grands projets qui seront mis en œuvre en 2013.

## Le bilan 2011 sur la valorisation des déchets est encourageant, quelle sera la tendance pour 2012 ?

L'année n'est pas terminée, il est donc trop tôt pour dresser un bilan chiffré. Les indicateurs trimestriels sont néanmoins très positifs.

Ce que l'on peut affirmer à ce stade c'est que nos actions de prévention portent leurs fruits car les déchets à enfouir sont en diminution constante. Le taux de valorisation de 2012 est bien orienté, autour de 26%, alors que dans le même temps nous avons intégré de nouvelles communes qui débutent à peine avec le tri sélectif.

Ces résultats très satisfaisants sont rendus possibles grâce à l'effort des élus et des populations.

## Y a-t-il suffisamment de bornes de collecte sur le territoire ?

Pas encore ! Des efforts restent à faire dans certains territoires. Mais la collecte sélective coûte cher aux communes, dont c'est la responsabilité et l'on peut comprendre que sa mise en place soit progressive. Le Syvadec les y incite d'ailleurs par un bonus financier.

## Quelle est la microrégion ou la commune la plus éco-citoyenne de l'île ?

C'est un classement difficile à

faire car ce qui compte c'est la dynamique, le progrès par rapport à la situation initiale. Je peux citer les belles performances de l'intercommunalité de Deux Sevi - Deux Sorru. Leur taux de recyclage est parmi les meilleurs de l'île alors qu'il y a seulement 3 ans leurs déchets finissaient dans des décharges sauvages. Mais c'est surtout collectivement que nous devenons bons ! La Corse est la région du grand sud-est dont le taux de valorisation progresse le plus.

## La Corse se montre innovante (collecte du textile, des lampes, distribution de composteurs...), que peut-elle proposer d'autres ?

Chaque année nous organisons de nouvelles filières pour capter toujours plus de matières.

En ce moment nous travaillons à la mise en place de la filière des Meubles et l'année prochaine, les déchets toxiques. Cela permet de réduire les déchets résiduels et d'augmenter le recyclage. C'est aussi l'occasion de créer de nouveaux emplois locaux dans le tri, le transport et parfois la transformation.

## Que rapportent les déchets valorisés ?

Nous le savons, nous le visons au quotidien, collecter, transporter, traiter, valoriser des déchets coûte cher, mais rapporte aussi ! En 2012, 13 % des recettes du Syndicat sont issues de la revente des matières recyclables. Cela permet de stabiliser le niveau de cotisation des

François Tatti, président du Syvadec : « Les résultats sont satisfaisants grâce à l'implication des élus locaux et de la population ». (Photo Gérard Baldocchi)



adhérents. Cette cotisation sera ainsi maintenue, au moins jusqu'en 2015, même si la hausse constante des taxes, l'augmentation des normes et le coût élevé du carburant pèsent sur nos budgets très contraints...

## Le Syvadec ne fédère pas toutes les communes, pourquoi certaines font-elles de la résistance ?

Le syndicat fédère 232 communes représentant plus de 230 949 habitants. Cependant nous travaillons avec l'ensemble des communes même si elles ne sont pas toutes adhérentes, et chaque année, nous enregistrons de nouvelles inscriptions.

## Les perspectives que le syndicat avait envisagées pour 2012

## ont-elles été atteintes ?

Globalement oui. Dans certains domaines, les objectifs ont été dépassés alors que dans d'autres, nous avons pris un peu de retard. Si je devais faire une synthèse je dirais qu'en 2012 la Corse a bien tenu ses promesses en termes d'investissement et de mise à niveau dans un contexte national très dégradé à cause de la crise économique. Elle a

eu un double impact négatif sur notre activité, d'une part l'État augmente encore la TVA, affaiblissant ainsi nos ressources et d'autre part, les industriels retardent la mise en place de nouvelles filières de recyclage. Nous ferons un bilan définitif à la mi-2013, une fois que toutes les données auront été connues et consolidées.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR S. C.